4 Le parcours de l'établissement

Le parcours de l'établissement scolaire se résume comme suite

Etape 1 : inscription à l'événement

L'avocat s'inscrit en cliquant sur le bouton « inscription » de l'espace Présentation de l'événement de la page d'accueil.

Au clic du bouton « inscription », l'établissement accède à une page explicative qui détaille les modalités d'inscription à l'événement, collèges et avocats.

Au clic du bouton « Inscrivez-vous » de la page, l'établissement accède au formulaire d'inscription et renseigne les champs obligatoires et/ou non obligatoires.

Chaque collège dispose d'un code établissement, unique, délivré par le ministère d'enseignement secondaire. A la saisie de ce code établissement, les champs suivants sont préremplis

- Nom établissement
- Adresse
- Département,
- Code postal
- Ville

L'utilisation du code établissement pour une inscription est unique. Une fois l'inscription validée avec un code établissement, il ne peut être réutilisé pour une autre inscription.

Avocat	Chef d'établissement
Code établissement*	
Nom de l'établissement*	
Adresse*	
Département*	
Code postal*	
Ville*	
Adresse email*	
Confirmer l'adresse email*	
	Le mot de passe doit comporter un minimum de 8 caractères, se composer de chiffres et de lettres et comprendre des majuscules, minuscules
Mot de passe*	
Confirmer le mot de passe*	
Téléphone*	
Plage temporelle*	Sélectionner -
	Je ne suis pas un robot
Le Conseil National des Barreaux (r CNB a), responsab pour finalité la gastion de la participation des orhet d'é est l'intérêt légitime du CNB à vous faire participer aux données collectées sont indispensables au traitement données collectées sont indispensables au traitement données collectées des la collectées de la collectée d'affacement, de limitation du traitement de vos donnée disposer également d'un droit de formuler des direct données post-mortem. En ce qui concerne les directée directives aplicitiques aplicitante de l'exercice des suivante : Conseul National des Barreaux, Délégué à donneespersonnelles@icnb.avceat.h. Vous disposer ég	le du traitement, met en œuvre un traitement de données à caractère personnel vous concernant ayant tablissement dans le cadre de la Journée du droit dans les collèges. La base juridique de ce traitemen actions de la profession d'avocat dans le cadre de ses missions de représentation de la profession. Les mentionné ch-dessus et, à désuit, le CME ne sera pas en mesure d'enregistrer votre inscription. Les de la contracte de la désuit, le CME ne sera pas en mesure d'enregistrer votre inscription. Les mentionné ch-dessus et, à désuit, le CME ne sera pas en mesure d'enregistrer votre inscription. Les de nois à contracte de la con

Etape 2 : Connexion

Une fois le compte crée, l'établissement peut :

- Se connecter dans son espace personnel au niveau du bouton « connexion » de la page d'accueil
- Renseigner ses informations de comptes (adresse email et son mot de passe)
- Cliquer sur « Accédez à l'espace membre »

Etape 3 : Consulter ses informations à « Vos informations »

L'espace « Vos informations » accessible depuis le bouton de compte se présente sous forme de formulaire, qui reprend les mêmes informations qu'à la création de compte.

Dans cet espace, l'établissement peut faire des modifications sur les informations souhaitées (Plage temporelle, téléphone)

Au clic du bouton « valider », les potentielles modifications sont intégrées et un pop in « Votre profil a été mise à jour »

Vos informations				
Code établissement*	0593992U	0593992U		
Nom de l'établissement*	Collège Antoine de Sa	Collège Antoine de Saint-Exupéry		
Adresse*	Rue DE GODEWAER	Rue DE GODEWAERSVELDE		
Département*	Nord	Nord		
Code postal*	59114	59114		
Ville*	Steenvoorde	Steenvoorde		
Adresse email*	mesange.manioungou	mesange.manioungou@gmail.com		
Téléphone*	0643390206	0643390206		
Plage temporelle*	Matin, Après-midi	Matin, Après-midi 🗸		
	Plage temporelle	Nomb	re d'avocats	
	Matin		99	
	Après-midi		99	

Etape 4 : Consulter ses informations à « Interventions »

Cet espace est un tableau de bord qui permet à l'avocat de suivre :

- Ses demandes d'intervention
- Les sollicitations des établissements qui lui sont adressées
- Effectuer une recherche d'avocats disponible selon plage horaire

demandes d'intervention						
Nom	Prénom	Disponibilité	Statut	Action		
Aucune demande d'intervention						
				Précédent Suivant		

Nom	Prénom	Disponibilité	Statut	Action		
Aucune sollicitation						
Précédent Suivant						

Recherche des avocats						
Disponibilité	Disponibilité Sélectionnez v					
I	Nom Prénom		Disponibilité	Action		
Aucun avocat						
Précédent Si						